

AVORTEMENT UN DROIT POUR TOUTES ET PARTOUT !

La cour suprême américaine vient de revenir sur l'arrêt historique ce 24 juin « Roe v. Wade » qui reconnaissait depuis près d'un demi-siècle le droit à l'avortement sur tout le territoire des États-Unis. Plusieurs Etats se sont immédiatement empressés de déclarer l'IVG illégales sur leur territoire tandis que près de la moitié des Etats annoncent vouloir interdire l'IVG.

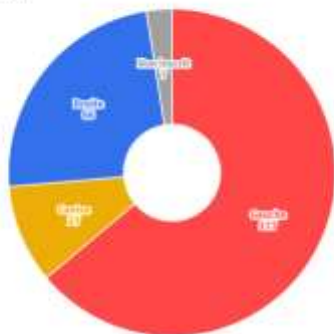
Cette considérable attaque contre les droits des femmes a été prise par une juridiction composée d'une majorité conservatrice et masculine. Elle aura, c'est évident, des répercussions néfastes au niveau international.

A l'heure où grâce à la mobilisation des organisations féministes, des pays tels que l'Irlande l'Argentine, la Colombie, obtiennent le droit à l'avortement. **Le risque est grand de voir cette impulsion s'inverser.** Nous assistons déjà à de nombreuses restrictions contre les droits des femmes en Pologne, Hongrie, Slovaquie... Les femmes ukrainiennes réfugiées en Pologne se voient interdire le droit à l'avortement alors que celui-ci est légal dans leur pays !

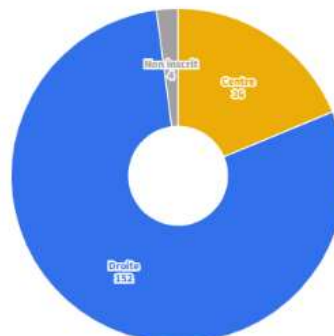
En France, si le projet de loi (1974) visant à dépénaliser l'IVG a été porté par Simone Veil, ministre de la Santé sous Valérie Giscard d'Estaing, la majorité présidentielle de l'époque n'a pas soutenu le texte à l'Assemblée nationale, qui a été finalement adopté grâce aux voix des bancs de la gauche.



Le camp politique des députés ayant voté pour la loi Veil en décembre 1974



Le camp politique des députés ayant voté contre la loi Veil en décembre 1974



Mais c'est bien la mobilisation des femmes pour le droit à disposer librement de leur corps qui a été à l'origine de cette première avancée sociale.

Aujourd'hui, la montée de l'extrême droite et la présence de 89 député-es Rassemblement National à l'Assemblée nationale sont une réelle menace pour nos droits !

La CGT Pôle emploi soutient la demande de constitutionnalisation du droit à l'avortement.

La CGT Pôle emploi dénonce cette décision patriarcale et inacceptable et appelle l'ensemble des agents et des citoyens à participer à la mobilisation nationale de ce samedi 2 juillet - 14h30 Place Pierre Laroque, Paris - initié par le « Collectif Avortement en Europe, les femmes décident ! » et à toutes les manifestations dans les territoires.